

BETA - Bureau d'économie théorique et appliquée

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. BETA - Bureau d'économie théorique et appliquée. 2018, Université de Strasbourg, Centre national de la recherche scientifique - CNRS, Université de Lorraine. hceres-02030809

HAL Id: hceres-02030809

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02030809>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de l'unité :

Bureau d'Économie Théorique et Appliquée

BETA

Laboratoire d'Économie Forestière

LEF

sous tutelle des établissements et organismes :

Université de Strasbourg

Université de Lorraine

Centre National de la Recherche Scientifique -
CNRS

Institut National de la Recherche Agronomique -
INRA

AgroParisTech

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Antoine D'Autume, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Bureau d'Économie Théorique et Appliquée

Laboratoire d'Économie Forestière

Acronyme de l'unité : BETA

LEF

Label demandé : UMR

N° actuel : UMR 7522 (pour le BETA)

UMR A 356 (pour le LEF)

Nom du directeur (2016-2017) : M. Bertrand KOEBEL

Nom du porteur de projet (2018-2022) : M. Bertrand KOEBEL

Membres du comité d'experts

Président : M. Antoine D'AUTUME, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Experts : M. Dimitri DUBOIS, CNRS (représentant des personnels d'appui à la recherche)

M. Thierry MADIES, Université de Fribourg, Suisse

M^{me} Valérie MIGNON, Université Paris Nanterre

M^{me} Béatrice PARGUEL, Université Paris Dauphine (représentante du CoNRS)

M. Lionel RAGOT, Université Paris Nanterre (représentant des CSS INRA)

M. François-Charles WOLFF, Université de Nantes (représentant du CNU)

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Benoît MULKAY

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Hippolyte D'ALBIS, Centre National de la Recherche Scientifique

M^{me} Catherine FLORENTZ, Université de Strasbourg

M. Michel NAKHLA, AgroParisTech

M. Alban THOMAS, Institut National de la Recherche Agronomique

M. Frédéric VILLIERAS, Université de Lorraine

Directeurs des Écoles Doctorales :

M. Jocelyn DONZE, ED n° 221, « Augustin Cournot »

M^{me} Myriam DORIAT-DUBAN, ED n° 79, « Sciences Juridiques, Politiques, Économiques et de Gestion »

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le Bureau d'Économie Théorique et Appliquée (BETA) a été créé en 1972 à l'Université de Strasbourg. Il est associé au CNRS depuis 1985 sous la forme d'une Unité Mixte de Recherche (UMR CNRS 7522). Il a intégré en 2005 des collègues de l'Université de Nancy 2, devenue l'Université de Lorraine après sa fusion avec l'Université de Metz.

Le BETA est implanté à Strasbourg à la Faculté, à Nancy, à Metz et plus marginalement à Mulhouse. On peut aussi noter que quelques membres appartiennent à l'ICN Business School (Institut Commercial de Nancy - École de Commerce).

Le Laboratoire d'Économie Forestière (LEF) est, depuis 2000, une Unité Mixte de Recherche (UMR A 356) de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) et d'AgroParisTech (Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement) basée à Nancy. Il est issu des chercheurs en économie agricole et forestière provenant de l'École Forestière de Nancy.

Les deux UMR ont déposé un projet de fusion pour le prochain contrat quinquennal. Celui-ci doit encore être approuvé par l'ensemble des tutelles de la future unité.

Les membres du BETA sont localisés sur plusieurs sites, le principal étant la Faculté de Sciences économiques et de gestion de l'Université de Strasbourg. Les membres de Nancy sont abrités dans un immeuble très proche de la Faculté de Droit, sciences économiques et gestion de l'Université de Lorraine. En 2018, ils devraient emménager dans des locaux rénovés dans le cadre du plan Campus. Les membres appartenant à l'Université de Mulhouse, ou qui sont localisés à Metz, bénéficient de bureaux dans leurs composantes. Enfin, les membres du LEF sont localisés au Centre AgroParisTech de Nancy.

Équipe de direction

Le BETA est dirigé par M. Bertrand KOEBEL. Il est assisté de deux directeurs adjoints : M. Julien PENIN pour le site de Strasbourg et M. Bruno JEANDIDIER pour le site de Nancy. Le LEF est dirigé par M. Serge GARCIA.

Nomenclature HCERES

SHS1_1 : Économie

SHS1_2 : Finance, Management

Domaine d'activité

Microéconomie, macroéconomie, économie de l'innovation, cliométrie et histoire de la pensée économique, économie expérimentale et comportementale, économie du droit, économie du travail.

Gestion des technologies et de l'innovation.

Économie des ressources naturelles, économie forestière, économie de l'environnement.

Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2016	Nombre au 01/01/2018
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	87 (dont BETA : 86 LEF : 1)	81
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	15 (dont BETA : 7 LEF : 8)	14
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	21* (dont BETA : 14 LEF : 7)	23*
N4 : Autres chercheurs et enseignants-chercheurs (ATER, post-doctorants, etc.)	5 (dont BETA : 3 LEF : 2)	
N5 : Chercheurs et enseignants-chercheurs émérites (DREM, PREM)	9 (dont BETA : 8 LEF : 1)	
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	5 (dont BETA : 3 LEF : 2)	
N7 : Doctorants	57 (dont BETA : 48 LEF : 9)	
TOTAL N1 à N7	199 (dont BETA : 169 LEF : 30)	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	52 (dont BETA : 47 LEF : 5)	

* : dont 12 personnes affectées aux services communs de l'unité.

Bilan de l'unité	Période du 01/01/2011 au 30/06/2016
Thèses soutenues	60 (dont BETA : 56 LEF : 4)
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	16
Nombre d'HDR soutenues	12

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Le Bureau d'Économie Théorique et Appliquée (BETA) est une unité de recherche de grande taille, puisqu'il réunit, au 30 juin 2016, 101 chercheurs et enseignants-chercheurs titulaires, en comptant les émérites. Ses membres sont localisés, pour l'essentiel, sur deux sites : une soixantaine sur le site strasbourgeois et une quarantaine sur le site lorrain. Le BETA possède un spectre de recherches très large. L'unité est présente dans les domaines centraux de l'analyse économique et y mène des recherches à la fois théoriques et empiriques, comme il se doit et comme le rappelle son sigle. Elle est maintenant structurée en cinq thèmes.

Le premier est l'économie du droit. Le BETA a été l'une des toutes premières unités de recherche françaises à se mobiliser sur ce nouveau domaine de recherche. Cette discipline mobilise l'analyse économique pour mieux comprendre les comportements des justiciables et le fonctionnement du système judiciaire. Ces membres sont principalement localisés sur le site de Nancy.

Le second regroupe la cliométrie, c'est-à-dire l'approche économétrique de l'histoire et du développement, et l'histoire de la pensée économique, qui a toujours été un axe important du BETA, où se retrouvent des spécialistes, mais aussi des économistes travaillant principalement dans d'autres champs mais s'intéressant à l'évolution de leur discipline. Ces deux composantes partagent évidemment un intérêt commun pour la longue période bien que leurs méthodes d'analyse soient très différentes. Ces membres sont principalement localisés sur le site de Strasbourg.

Le troisième thème, Créativité, Science, Innovation, prolonge et renouvelle les travaux menés également depuis longtemps au BETA dans le champ de l'économie de la connaissance et de la science, où l'unité a une forte reconnaissance. Ceci requerrait une approche évolutionniste des comportements pour tenir compte notamment de l'incertitude radicale qui affecte la recherche menée dans les entreprises. L'unité a ainsi été amenée, de manière naturelle, à être partie prenante des développements récents de l'économie comportementale et expérimentale. Ces membres sont principalement localisés sur le site de Strasbourg.

Le quatrième thème, Comportements, Incitations et Développement Durable, développe une analyse microéconomique des comportements et des marchés en mettant l'accent sur les incitations, mais aussi sur la soutenabilité, ce qui l'amène à traiter du développement durable. Ces membres sont principalement localisés sur le site de Strasbourg.

Le cinquième thème Macroéconomie et Développement Public traite à la fois du court terme et des politiques de stabilisation et du long terme et des politiques de croissance, en y incluant la politique de l'environnement. Ces membres appartiennent aux deux tiers au site strasbourgeois et pour un tiers au site nancéen.

Après la précédente évaluation, la lettre de mission contractuelle de mai 2013 reconnaissait le BETA comme « un laboratoire dynamique qui produit des travaux de qualité dans un éventail large d'activités de recherche concernant à la fois les aspects fondamentaux et les applications de la recherche en économie et en gestion [...] et qui dispose d'une expertise reconnue sur le plan national et international ». Elle formulait cependant la préconisation suivante : « Afin d'augmenter la visibilité un recentrage sur les axes à plus forte visibilité internationale paraît souhaitable, avec l'émergence d'une thématique dominante qui pourrait mieux caractériser l'unité ». Elle indiquait aussi que « le CNRS devrait pour sa part essayer de remplacer les départs à la retraite non seulement des ITA mais aussi des chercheurs ».

Il semble clair aujourd'hui que le BETA reste et restera une unité généraliste de grande taille, pouvant s'appuyer sur l'environnement favorable que représente l'Université de Strasbourg. Il a su, pourtant, faire émerger des thématiques nouvelles en s'appuyant par exemple sur son laboratoire d'économie expérimentale. Pour continuer à exister sur la scène nationale et internationale, il faut qu'il privilégie les recherches les plus novatrices afin de leur donner une visibilité plus grande. Il doit pour cela avoir une politique de recrutement, reposant sur le fléchage de certains postes, la recherche de candidats adéquats et une garantie de moyens humains et financiers. Un point critique est que l'unité parvienne à recruter des chercheurs CNRS en plus grand nombre.

Le Laboratoire d'Économie Forestière (LEF) est une UMR INRA/ AgroParisTech également située à Nancy, qui regroupe 9 chercheurs, dont un enseignant-chercheur. Le LEF mène des recherches en économie de l'environnement

et des ressources naturelles, avec pour objets principaux la forêt et la filière bois. Un observatoire associé réunit les données statistiques.

Son objectif originel est de caractériser et mesurer les services écosystémiques rendus par les forêts (stockage du carbone, protection de la qualité de l'eau, protection de la biodiversité...), puis d'en évaluer les conséquences économiques et de caractériser les politiques publiques qui devraient en découler.

Les travaux menés s'appuient sur des analyses multidisciplinaires, en premier lieu biologiques ou relevant des sciences forestières. Mais ils débouchent naturellement sur des analyses économiques en étudiant, par exemple, la gestion souhaitable, face aux risques, d'un portefeuille d'espèces forestières. Un autre objectif actuel est la construction, déjà engagée, d'un modèle bioéconomique dynamique de la forêt française pour étudier l'impact des politiques climatiques.

Le LEF est bien inséré dans le milieu de l'économie environnementale, en France et à l'étranger. Ses jeunes chercheurs ont une expérience internationale. Ils ont élargi depuis quelques années leur domaine de recherche en mettant l'accent sur le comportement face au risque et en reconnaissant les possibilités offertes par l'économie expérimentale. Ceci les a amenés à collaborer étroitement avec des chercheurs du BETA.

Cette expérience de coopération a conduit les deux unités à vouloir fusionner. Dans le dispositif envisagé, le LEF n'apparaît pas comme un axe indépendant mais vient renforcer les deux thèmes traitant du développement durable, « Comportements, incitations et développement durable et Macroéconomie et politiques publiques », mais aussi le thème « Créativité, Science et Innovation », ce en particulier, pour mieux analyser la dynamique de la filière bois.

Le comité d'experts est a priori favorable à la fusion, qui viendrait confirmer la coopération qui s'est développée de facto depuis deux ans. Le comité d'experts approuve le projet de ne pas faire du LEF un axe indépendant, pour inciter à des coopérations plus larges entre les deux anciennes unités. Mais une réflexion doit être menée, avec les anciennes tutelles du LEF, pour que ses recherches les plus spécifiques, sur l'exploitation forestière, et le travail de collecte et de gestion des données statistiques sur la forêt qui les rend possibles, conservent leur importance et leur visibilité dans les milieux des sciences biologiques et agricoles.

Le comité d'experts est évidemment pleinement conscient du fait que la décision de fusion relève des tutelles. Lors de la mission d'évaluation, le représentant du CNRS a émis des objections en soulignant que la multiplication des tutelles n'avait pas que des intérêts. Elle rend plus complexe le pilotage des unités et peut inciter les organismes à maximiser la taille de leur portefeuille d'unités sans que cela se traduise concrètement par une participation et un soutien importants.